



**Nom du prestataire de compte:** ING Belgique S.A.

**Intitulé du compte:** ING Do Basic Pack

**Date:** 1/1/2024

- Ce document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans les documents « Tarifs des principaux services et opérations bancaires à usage privé » et « Tarifs des crédits à la consommation » qui sont disponibles dans toutes nos agences et sur notre site internet: [Tarifs et règlements - ING Belgique](#)
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement. Vous le trouverez également au bas de ce document.

Service	Frais
<b>Services de compte généraux</b>	
Tenue de compte [ING Lion Account]	par mois 1,00 €* 1,00 €*
Pack incluant une <b>offre groupée de services</b> comprenant :	par mois 0,90 € 0,90 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un compte à vue [ING Lion Account] à usage privé pour un titulaire.</li> <li>• La fourniture d'une carte de débit avec l'accès à ING SelfBank et aux réseaux Bancontact et Maestro ou Mastercard.</li> <li>• 36 retraits d'espèces en euros par carte de débit par an aux distributeurs automatiques en zone SEPA.</li> </ul>	<b>Total des frais mensuels</b> 1,90 € <b>Total des frais annuels</b> 22,80 €  Si tous les titulaires de compte ont entre 18 et 25 ans : <b>Total des frais mensuels</b> 0 € <b>Total des frais annuels</b> 0 €

<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accès aux réseaux et aux canaux numériques d'ING (Home'Bank, ING Banking,...) et aux services clients d'ING</li> <li>• Les extraits de compte via Home'Bank.</li> <li>• Un nombre illimité d'opérations de paiements électroniques suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Paiement en euros par carte de débit ING (zone SEPA)</li> <li>○ Virement en euros (SEPA) par Home'Bank ou ING Banking App</li> <li>○ Domiciliation en euros (SEPA) (en tant que débiteur)</li> <li>○ Ordre permanent en euros (SEPA)</li> </ul> </li> </ul> <p>Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément.</p>	
---	--

### Paiements (à l'exclusion des cartes)

<b>Virement en euros (SEPA)</b>		
Opérations de débit manuelles :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Virement en euros (SEPA) papier standard (formulaire rose partiellement pré-imprimé)</li> </ul>	Par opération	2,00 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Virement au guichet exécuté par un collaborateur ING</li> </ul>	Par opération	11,68 €
Retour de fonds	Par paiement	18,15 €
Défaut de provision en compte	Par paiement	7,26 €
Annulation, modification, recherche (frais d'expédition, SWIFT max. 1h, frais du		

correspondant étranger (variables) non inclus), attestation de paiement		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérations des 12 derniers mois</li> </ul>	Par recherche	30,25 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérations plus anciennes</li> </ul>	Par recherche	90,75 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>Coût supplémentaire pour une recherche à partir de la 2<sup>e</sup> heure et par heure</li> </ul>	Par heure supplémentaire	60,50 €
<b>Domiciliation</b> en euros (SEPA)		
Demande injustifiée de remboursement	Par demande	72,60 €
Défaut de provision en compte	Par paiement	7,26 €
<b>Ordre permanent</b> en euros (SEPA)		
Retour de fonds	Par paiement	18,15 €
Défaut de provision en compte	Par paiement	7,26 €
Annulation, modification, recherche (frais d'expédition, SWIFT max. 1h, frais du correspondant étranger (variables) non inclus), attestation de paiement		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérations des 12 derniers mois</li> </ul>	Par recherche	30,25 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérations plus anciennes</li> </ul>	Par recherche	90,75 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>Coût supplémentaire pour une recherche à partir de la 2<sup>e</sup> heure et par heure</li> </ul>	Par heure supplémentaire	60,50 €
<b>Cartes et espèces</b>		
<b>Fourniture d'une carte de débit</b>		
Fourniture d'une carte de débit supplémentaire en ce compris: <ul style="list-style-type: none"> <li>Accès au ING Self'Bank</li> <li>Service de paiement et de retrait d'espèces en Belgique et en Europe</li> </ul>	Par carte	10,00 €

Fourniture d'une carte de remplacement (suite à une perte ou un vol)	Par carte	9,99 €
Echange d'une carte de débit défectueuse		gratuit
Fourniture d'une carte de débit [Carte de débit temporaire ING], à utiliser jusqu'à la réception de la carte de débit définitive.		15,00 €
Envoi d'une carte de débit par courrier recommandé	Zone SEPA, par envoi	25,00 €* 50,00 €* 5,00 €
	Hors zone SEPA, par envoi	
Modification, effectuée au guichet, des services liés à la carte de débit (activation de Maestro hors de l'Union européenne ou modification de la limite de la carte)		5,00 €
<b>Fourniture d'une carte de crédit</b> [ING Card]	Pour les clients de plus de 25 ans	
	<b>Total annuel des frais</b>	<b>27,00 €* 10,00 €* 27,00 €* 10,00 €* 51,00 €* 159,00 €* 139,30 €* 9,99 €</b>
[Visa Classic]	Pour les clients entre 18 et 25 ans	
	<b>Total annuel des frais</b>	
[Visa Gold] <sup>1</sup> /[MasterCard Gold]	Pour les clients de plus de 25 ans	
	<b>Total annuel des frais</b>	
Fourniture d'une carte de remplacement (suite à une perte ou un vol)	Pour les clients entre 18 et 25 ans	
	<b>Total annuel des frais</b>	
Fourniture d'une carte de remplacement (suite à une perte ou un vol)	Option ING Global Assistance <sup>2</sup> (par an)	
	Option ING Assistance <sup>3</sup> (par an)	
Fourniture d'une carte de remplacement (suite à une perte ou un vol)	Par carte	

<sup>1</sup> Cette carte de crédit n'est plus commercialisée

<sup>2</sup> Cette assurance n'est plus commercialisée

\* TVA non due



Retrait d'espèces par carte de crédit [ING Card, MasterCard ING ou Carte Visa ING]	<p>6,00 €* + 1,00%* du montant  marge de change<sup>3</sup> 2,00%* du montant</p> <p>au guichet non-ING Belgique, par retrait  8,00 €* + 1,00%* du montant  marge de change<sup>3</sup> 2,00%* du montant</p>
<b>Découverts et services connexes</b>	
<b>Facilité de découvert</b> [ING réserve d'argent]	1.250,00 € à 4.999,99 €
	Taux annuel effectif global (TAEG) 13,00%
	Taux débiteur annuel 12,28%
	5.000,00 € to 24.999,99 €
	Taux annuel effectif global (TAEG) 13,00%
	Taux débiteur annuel 12,28%
> 25 000.00 €	Taux annuel effectif global (TAEG) 13,00%
	Taux débiteur annuel 12,28%
<b>Autres services</b>	
<b>Assurance-Compte</b> [Assurance-compte Espèces ING]	Service non disponible
<b>Extraits de compte</b>	envoyés par la poste 5,00 €* + frais de port

<sup>3</sup>Taux de change pour les transactions Maestro/Visa/Mastercard : taux de change de la banque centrale européenne le jour de la réception de la transaction pour les devises suivantes: AUD, BGN, CAD, CHF, CZK, DKK, GBP, HUF, ISK, JPY, NOK, NZD, PLN, RON RUB, SEK, TRY, USD et ZAR. Le taux de change est augmenté par ING de la marge de change indiquée. Pour les autres devises le cours de change de Visa/Mastercard sont d'application. Les taux de change de la banque centrale européenne, de Visa et de Mastercard peuvent être consultés sur [ing.be/cartedevise](http://ing.be/cartedevise).

\* TVA non due

### Informations sur les services supplémentaires

Informations sur les frais afférents aux services dépassant le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services (à l'exclusion des frais énumérés ci-dessus)

Service	Frais
<p>Deuxième titulaire (max. 2 titulaires par compte) comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La fourniture d'1 carte de débit avec l'accès à ING Self'Bank et aux réseaux Bancontact et Maestro ou Mastercard.</li><li>• L'accès aux réseaux et aux canaux numériques d'ING (Home'Bank, ING Banking,...) et services clients d'ING.</li><li>• Les extraits de compte via Home'Bank.</li><li>• Un nombre illimité d'opérations de paiements électroniques suivantes:<ul style="list-style-type: none"><li>○ Paiement en euros par carte de débit (zone SEPA)</li><li>○ Virement en euros (SEPA) par Home'Bank ou ING Banking App</li><li>○ Domiciliation en euros (SEPA) (en tant que débiteur)</li><li>○ Ordre permanent en euros (SEPA)</li></ul></li></ul>	<p><b>Mensuels des frais</b> <span style="float: right;"><b>0,80 €</b></span></p>

## ANNEXE – LISTE DES SERVICES LES PLUS REPRESENTATIFS LIES A UN COMPTE DE PAIEMENT

TERME	DEFINITION
TENUE DE COMPTE	Le prestataire de compte gère le compte en euros utilisé par le client.
FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement sur le compte du client.
FOURNITURE D'UNE CARTE DE CRÉDIT	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client. Le montant total correspondant aux opérations effectuées à l'aide de cette carte au cours d'une période convenue est prélevé intégralement ou partiellement sur le compte de paiement du client à une date convenue. Un contrat de crédit entre le prestataire et le client détermine si des intérêts seront facturés au client au titre du montant emprunté lorsqu'il s'agit d'une carte de crédit avec crédit renouvelable.
FOURNITURE D'UNE CARTE PREPAID	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client et qui permet de stocker de la monnaie électronique. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement du montant chargé sur la carte prepaid du client.
RETRAIT D'ESPÈCES EN EUROS (SEPA)	Le client retire des espèces à partir de son compte en euros.
RETRAIT D'ESPÈCES DANS UNE AUTRE DEVISE	Le client retire des espèces à partir de son compte dans une autre devise que l'euro.
VIREMENT EN EUROS (SEPA)	Le prestataire de compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, en euros dans la zone SEPA.
ORDRE PERMANENT EN EUROS (SEPA)	Le prestataire de compte effectue, sur instruction du client, des virements réguliers, d'un montant fixe, du compte du client vers un autre compte.
DOMICILIATION EN EUROS (SEPA)	Le client autorise quelqu'un d'autre (le bénéficiaire) à donner instruction au prestataire de compte de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Le prestataire de compte vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenue(s) entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier.
FACILITE DE DECOUVERT	Le prestataire de compte et le client conviennent à l'avance que le client peut aller en négatif lorsqu'il n'y a plus de liquidités sur le compte. Le contrat définit le montant maximal susceptible d'être emprunté et précise si des frais et des intérêts seront facturés au client.
ASSURANCE-COMPTE	Le prestataire de compte offre une assurance liée au compte du client.
EXTRAITS DE COMPTE	Le prestataire de compte fournit une information sur le solde et les transactions du compte du client.